



## DECLARATION PREALABLE DU SNUIPP-FSU CAPD DU 10 MARS 2017

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Conscients de la charge de travail qui repose sur vos services, nous ne souhaitons nullement leur faire un quelconque procès d'intention mais simplement porter à votre attention le fait que pour exercer correctement nos fonctions de représentants du personnel, un certain nombre de documents préparatoires aux instances nous sont nécessaires. Nous ne pouvons effectivement pas préparer les CAPD sans un certain nombre d'éléments. Or aujourd'hui, nous ne disposons ni de la liste des candidatures au stage DDEEAS, ni des mesures de carte scolaire de juin et de septembre 2016, ni des informations permettant de déterminer le nombre de départs en formation CAPPEI. Il nous est impossible de porter en instance les revendications de nos collègues qui nous ont élus pour cela, si nous ne connaissons pas à l'avance les éléments de la discussion.

Par ailleurs, nous profitons de cette déclaration pour vous faire part de notre étonnement quant au contenu des commissions pour les directions à exigences particulières. En effet, après avoir confronté différents retours de collègues candidats, nous constatons que la teneur des entretiens est semblable en tout point avec ceux qui sont réalisés pour la Liste d'Aptitude Direction.

Les entretiens pour les directions à exigences particulières sont censés être adaptés à la spécificité des directions demandées. Si tel n'est pas le cas, il ne nous semble pas nécessaire de maintenir ces commissions, tant pour les collègues que pour l'administration.

Au sujet des résultats des permutations informatisées qui viennent de paraître, nous constatons un solde positif de 36 pour notre département. Nous souhaitons rappeler que de notre point de vue, ces permutations ne doivent pas être une opportunité de « gagner » des personnels et que le solde devrait de fait, s'approcher le plus possible de 0.

Enfin, nous souhaitons évoquer la réunion prévue mercredi prochain concernant les conditions de travail dans la circonscription de Grézieu la Varenne. Nous nous étonnons en effet de votre absence annoncée lors de cette réunion compte tenu de la gravité de la situation. Nous espérons, en tout état de cause, que tous les témoignages écrits et oraux édifiants que vous avez recueillis ont motivé de votre part une décision à la hauteur des enjeux pour les personnels de cette circonscription.